

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### #Chiffre

Lyon, 1<sup>er</sup> septembre 2021

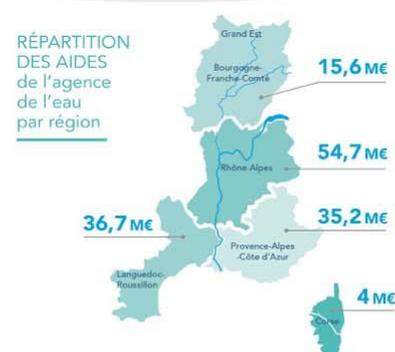
**Le chiffre : 146,2 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse pour les projets en faveur de l'eau**

**[Focus : la gestion des eaux de pluie]**

Au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **1 185 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Rhône-Méditerranée et Corse. Parmi ces projets, **42** visent une meilleure gestion des eaux de pluie, en les déconnectant des réseaux d'assainissement pour les infiltrer là où elles tombent sur des sols désimperméabilisés.

### Les chiffres clés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

- 66 % des aides (95,8 M€) sont attribués aux opérations d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable, portées par les collectivités, avec :**
  - 47,3 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 33,3 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (19,9 M€, dont 5,2 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer), et 14 M€ pour les traiter.
  - 48,5 M€ octroyés à l'eau potable**, essentiellement pour réhabiliter ou renouveler les infrastructures, réseaux en particulier (42 M€, dont 11,6 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale).
- 18 % des aides (26 M€) bénéficient à la renaturation des milieux aquatiques**, avec 13,9 M€ pour améliorer la morphologie et la continuité des cours d'eau, 3,9 M€ pour restaurer des zones humides et 6,3 M€ pour l'animation territoriale.
- 6 % des aides (8,5 M€) sont dédiées à la gestion quantitative de la ressource**, dont 6,1 M€ pour économiser l'eau essentiellement en réparant les fuites des réseaux d'eau potable (5,3 M€) et 2,2 M€ pour des études et l'animation d'actions visant un meilleur partage de l'eau entre usagers.
- 5 % des aides (7,7 M€) vont à la réduction des pollutions industrielles**, dont 5,2 M€ pour supprimer des rejets de macropolluants organiques et 2,5 M€ pour traiter des rejets de micropolluants et de toxiques.
- 2 % des aides (3,3 M€) contribuent à réduire les pollutions agricoles**, dont la quasi-totalité (2,8 M€) attribuée à l'agence de services et de paiement (ASP) pour le versement d'aides directes aux agriculteurs qui modifient leurs pratiques.





# 31,1 M€

C'est, sur ce total de 146,2 M€, le montant d'aides attribuées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 **au titre du plan relance, pour 54 opérations représentant 80,1 M€ de travaux** dans les domaines de l'eau potable (15,3 M€), l'assainissement (13,7 M€), et également en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la biodiversité (2,1 M€).

Dans le cadre du plan France Relance, les agences de l'eau ont été destinataires d'une enveloppe nationale de 260 millions d'euros pour mobiliser les territoires. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne à plein. L'agence Rhône Méditerranée Corse perçoit une dotation financière de 65 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes qu'elle perçoit par les redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux et à la biodiversité.

## Des projets remarquables au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021

### Pour réduire les rejets de pollution domestique

#### **AIN** Déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement et infiltrer l'eau dans le sol à Meximieux

Dans la plaine de l'Ain, **la commune de Meximieux** va limiter ses rejets au milieu naturel par temps de pluie dans plusieurs secteurs de la ville grâce à la réhabilitation d'un réseau d'assainissement en mauvais état et sujet à débordement en cas de forte pluie. Les eaux de pluie seront déconnectées du réseau unitaire et infiltrées dans une noue dimensionnée pour une pluie décennale, soit un volume estimé à 1150 m<sup>3</sup>. Lorsque la capacité maximum de la noue sera atteinte, le trop plein d'eaux pluviales sera renvoyé vers le bassin d'infiltration de la commune voisine de Chavagneux, déjà existant. Pour ces travaux, **l'agence de l'eau apporte 286 846 € d'aide** dans le cadre du plan « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 ».

#### **BOUCHES-DU-RHÔNE** Désimperméabilisation des sols et infiltration des eaux de pluie dans le futur parc urbain Bougainville à Marseille

**L'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée** va engager la première phase du projet de parc des Aygalades, qui comprend la création du parc Bougainville dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. Pour l'aménagement de ce parc d'une surface de 3,7 hectares, actuellement occupée par des bâtiments, il est prévu de déconnecter la majeure partie des eaux pluviales du réseau d'assainissement unitaire de la ville, et de les infiltrer sur place pour les petites pluies. Une surface active de 3,41 ha sera ainsi déconnectée du système d'assainissement, sur 3,98 ha actuellement dirigée vers le réseau ou le ruisseau des Aygalades. Pour les travaux de déconnexion des eaux de pluie du réseau d'assainissement, la désimperméabilisation des sols et les ouvrages d'infiltration, l'agence de l'eau attribue à l'aménageur **une aide de 954 799 €**, dans le cadre de l'appel à projets Rebond Eau et Biodiversité Climat 2020-2021.

### **VAUCLUSE** Végétalisation des cours d'école des communes du Parc National Régional du Lubéron

Le Syndicat mixte d'aménagement du Parc du Lubéron a répondu à l'appel à projets de l'agence de l'eau « Aménagez un coin de verdure pour la pluie ! » : il va animer et coordonner les études préalables pour 15 communes du Parc, désireuses de réaménager leur cours d'école en intégrant la désimperméabilisation des sols, la végétalisation des espaces, et la gestion des eaux de pluie à la source avec infiltration et réutilisation des eaux de ruissellement. 19 écoles sont ainsi concernées sur les communes de Maubec, Volx, Céreste, Manosque, Forcalquier, Apt, Reillane, Les Taillades, Cadenet, Limans, Bonnieux, Cabrières d'Avignon, Ansouis, Gargas et Lauris. L'objectif de la démarche du syndicat est aussi de permettre une mutualisation des moyens humains, techniques et financiers, et de faire bénéficier les communes d'une mise en réseau et d'un partage d'expériences. Chaque commune se chargera ensuite de la réalisation des travaux. Pour la réalisation des études préalables, l'agence de l'eau octroie au syndicat **une subvention de 74 334 €**.

### **GARD** Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Saint-Christol-les-Alès

La société Coudène (30), petite entreprise agroalimentaire familiale spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés méridionaux à base de produits de la mer, va installer un système de prétraitement de ses effluents avant le raccordement à la station d'épuration de Saint-Christol-les-Alès. La mise en place du nouveau dispositif permettra de limiter les apports de matières organiques et de matières en suspension à l'entrée de la station d'épuration. Pour ces travaux, l'agence de l'eau attribue une aide de **605 000 €** au titre de l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021.

### **HERAULT** Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école à Lunel

Suite à une étude de schéma directeur sur les potentialités de désimperméabilisation et de végétalisation de ses cours d'école, la commune de Lunel (34) va engager des travaux sur l'ensemble des cours des écoles maternelles et élémentaires de son territoire, soit 13 cours d'école. Ce projet permettra non seulement de déconnecter les eaux pluviales du réseau et de les infiltrer dans le sol mais aussi de réduire les îlots de chaleur, d'améliorer le bien-être des enfants avec une reconnexion à la nature, de favoriser le maintien de la biodiversité. L'opération comprend la plantation de 142 arbres d'ombrage, la création d'une noue d'infiltration des eaux, de 40 jardins de pluie et 89 puits d'infiltration. Les écoliers bénéficieront de séances pédagogiques avec l'association Label Bleu sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. Pour la première tranche de travaux (2021-2023) qui concerne 8 cours d'école (soit 1,4 ha), la commune de Lunel reçoit une subvention de **908 792 €**.

### **Pour mieux gérer et économiser la ressource en eau**

#### **SAVOIE** Fiabiliser l'alimentation en eau potable dans la région du Thiers

Le syndicat des eaux de la région du Thiers, situé sur le bassin versant du Guiers, va sécuriser l'approvisionnement en eau potable sur les secteurs sud-est des communes savoyardes qu'il regroupe. Les sources utilisées sont hétérogènes tant sur le plan de la qualité que de la quantité d'eau disponible. Les communes situées en zone de revitalisation rurale vont bénéficier d'un maillage des ressources entre les différentes unités de distribution. Les travaux permettront de supprimer une source qui ne peut pas être protégée et dont la qualité n'est pas suffisante pour alimenter la population en respectant les normes, de supprimer un réservoir vétuste, fuyard et difficile d'accès et enfin de réaliser des économies d'eau de l'ordre de 5 512 m<sup>3</sup>/an par abandon et remplacement de certaines conduites. L'agence de l'eau apporte **675 000 €** à cette opération.

### **JURA** Améliorer la qualité de l'eau distribuée par le Syndicat intercommunal des eaux du Grandvaux

Le Syndicat intercommunal des eaux du Grandvaux, qui alimente en eau potable environ 11 000 habitants, rénove la station de traitement des eaux du lac de l'Abbaye à Grande-Rivière Château, qui constitue sa principale source d'approvisionnement. Outre la réhabilitation des ouvrages existants, l'usine d'épuration sera dotée d'une filtration complémentaire sur charbon actif, afin de distribuer une eau conforme aux normes. Le projet prévoit également une lagune pour recevoir les eaux issues du traitement, ainsi que le renouvellement de la canalisation d'adduction sur 1,6 km. Pour ces travaux, le syndicat reçoit de l'agence de l'eau une aide de **710 555 €** au titre de l'appel à projets « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 », qui vient compléter celle déjà attribuée en 2020, de 755 335 €, ce qui conduit à une **aide globale de 1 465 890 €**.

### **VOSGES** Renouveler le réseau d'eau potable de la commune de Serécourt

La commune de Serécourt, qui gère son service eau potable en régie, remplace l'ensemble de son réseau d'adduction en eau potable, soit un linéaire de nouvelles canalisations en fonte de 2140 mètres. Ces travaux permettront de réaliser une économie d'eau de 4 765 m<sup>3</sup>/an sur la nappe stratégique des Grès du Trias Inférieur qui alimente la commune et se trouve en déficit quantitatif (proximité de Vittel). Dans le cadre du plan France Relance, l'agence de l'eau octroie à la commune **une subvention de 252 735 €**.

**CORSE** La régie des eaux du Pays Bastiais, Acqua Publica, va renouveler 3 km d'une conduite d'eau potable de Pietranera à Miamo, qui dessert les communes de Santa Maria di Lota et de San Martino di Lota. Cette conduite, en amiante ciment très vétuste, est le siège de fuites estimées à 15 000 m<sup>3</sup> par an. Elle sera remplacée par une conduite en fonte d'un diamètre double de l'existant et les 200 branchements sur la canalisation seront également renouvelés. Pour ces travaux qui permettront d'améliorer le rendement du réseau d'eau gérée par la Régie, l'agence de l'eau attribue une aide de **1 375 000 €**, dans le cadre du plan France Relance.

### **Pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau**

#### **ARDECHE** Favoriser la circulation des poissons dans l'Ouvèze et recharger la rivière en sédiments

La communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) va restaurer un équilibre sédimentaire dans la rivière Ouvèze et rendre franchissable par les poissons un seuil d'une hauteur de 1,46 m sur le site de Mûre sur la commune de Flaviac. Le lit de la rivière, très incisé, est aujourd'hui privé d'alluvions sur les ¾ de son linéaire. Les travaux vont permettre de retrouver un matelas alluvial pérenne grâce à l'élargissement du lit sur près de 400 m. Inscrite au contrat d'agglomération Privas Centre Ardèche – Crussol Pays de Vernoux signé en 2019 avec la CAPCA, l'opération bénéficie d'une **aide de 700 000 euros de l'agence de l'eau** dans le cadre du plan « Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 ».

#### **VAR** Arasement du seuil de la retenue de Cancérille à Signes

La Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Var, active sur plus de 900 kilomètres de cours d'eau du département, va procéder à l'arasement du seuil de Cancérille, situé dans la commune de Signes, dans la partie amont du bassin versant du Gapeau classé en réservoir biologique par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces travaux faciliteront le passage des poissons et des sédiments sur cette portion de cours d'eau, propice à la reproduction de la truite fario. La Fédération de pêche bénéficie, dans le cadre de l'appel à projets Rebond Eau et Biodiversité Climat 2020-2021, d'une **aide de l'agence de l'eau de 30 000 €**.

#### **VAUCLUSE** Lutte contre l'enfoncement du lit du Calavon en mobilisant les sédiments lors des crues

Le Syndicat intercommunal de rivière du Calavon Coulon engage une première opération pilote de « redynamisation latérale » du Calavon sur le secteur dit de la Pérussière, situé sur les 3 communes de Goult, Bonnieux et Roussillon. Il s'agit d'enrayer l'incision marquée du cours d'eau à l'aval d'Apt, due principalement aux activités d'extraction passées, qui conduit aujourd'hui à un enfoncement du lit, fragilise les berges et appauvrit les milieux naturels associés au cours d'eau. Les travaux réalisés sur les deux rives de manière alternée permettront de recharger la rivière en matériaux lors des crues. Le projet, inscrit au contrat de rivière 2019-2021, va s'appuyer sur la capacité naturelle de la rivière à éroder ses berges dans ce secteur. Il bénéficie **d'une aide de l'agence de l'eau de 161 000 €**.

#### **SAÔNE-ET-LOIRE** Restaurer le franc-bord de Bougerot à Gergy

L'Établissement public territorial du bassin Saône-Doubs entreprend l'opération phare de l'avenant au contrat de rivière Saône signé en novembre 2020, qui vise la renaturation de la Saône, rivière historiquement mise à mal par les aménagements et impacts de la navigation, depuis la confluence avec le Doubs jusqu'au Rhône. Il s'agit de restaurer le franc-bord de Bougerot, qui permettra à la Saône de retrouver sur 1,7 km ses fonctionnalités naturelles sur l'ensemble de son lit et la connectivité avec les îlots, de restaurer un affluent (le ruisseau de la Reppe), d'acquérir l'ancienne peupleraie attenante au franc bord (zone humide de 3,5 hectares), et d'aménager une frayère à brochets. Les espèces végétales invasives seront traitées et remplacées par de nouvelles plantations pour diversifier les habitats. Pour cette opération emblématique, qui comprendra également un volet pédagogique, l'agence de l'eau attribue **une aide de 249 978 €**.

### **AUDE** Restauration de la continuité écologique du Fresquel à Pezens

Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin du Fresquel poursuit la restauration de la continuité écologique du Fresquel. Les travaux concernent à la fois le barrage à clapets de Pezens, propriété du Syndicat et le seuil du moulin attenant, propriété privée. Le barrage à clapets sera partiellement arasé et équipé d'une vanne pour la gestion des sédiments. Les rives seront remodelées pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Le bras historique du moulin sera réalimenté pour retrouver le fonctionnement hydraulique d'origine et le seuil sera remis en état, abaissé et équipé d'une passe à anguilles. Le projet prend en compte le maintien des prélèvements à l'amont du barrage (nombreux jardins avec puits et un prélèvement pour de l'irrigation agricole) et la conservation du droit d'eau pour le propriétaire du moulin. Pour ce projet d'1,2 M€, l'agence de l'eau octroie une subvention de **839 086 €** dans le cadre du plan France Relance.

### **AUDE** Restauration d'une prairie alluviale de la Mosson sur la commune de Lavérune

Montpellier Méditerranée Métropole (34) entreprend la restauration d'une prairie alluviale de 4,7 ha en bordure de la Mosson sur le site d'une ancienne pépinière située sur la commune de Lavérune. Les travaux comprennent le reprofilage des berges de la Mosson afin de retrouver le champ d'expansion de crue naturel, la création d'un bras mort et d'une mare, la réalisation d'un sentier pédagogique. Les arbres d'intérêt et la flore protégée présents sur les berges seront conservés. L'agence de l'eau apporte une aide de **887 100 €** au titre de l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021.

### Pour lutter contre les pollutions industrielles

#### **VAUCLUSE** Amélioration des rejets au Rhône du site d'Eurengo à Sorgues

Dans le cadre de son programme industriel de renouvellement d'une partie de ses installations à l'horizon 2025 (projet Phénix), la société **EURENCO** va réduire l'impact des rejets dans le Rhône de son site de Sorgues, qui fabrique des explosifs, des additifs pour carburants et de l'acide nitrique. Elle va construire de nouveaux ouvrages d'épuration, en remplacement de ceux existants, qui permettront à terme d'améliorer la productivité du site, tout en réduisant les émissions vers l'environnement. Ainsi, du fait de la mise en place du nouveau dispositif, le débit moyen des rejets au Rhône passera de 14 000 m<sup>3</sup> à 11 000 m<sup>3</sup> par jour et les rejets principalement azotés seront réduits. Cette opération, la plus importante réalisation industrielle accompagnée par l'agence de l'eau au titre de l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021, reçoit **une aide de 4 000 000 €**.

#### **FOCUS SUR LA GESTION DES EAUX DE PLUIE DANS LE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE**

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels et d'inondations.

L'agence de l'eau soutient les projets de désimperméabilisation des sols, en incitant à la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer.

Ainsi, depuis le début de son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention (2019 – 2024), l'agence de l'eau a apporté **19,9 M€ d'aides** pour **163 opérations** (études, animation et travaux) portées par des collectivités territoriales et des aménageurs du bassin Rhône-Méditerranée, dont 132 projets de travaux (18,8 M€ d'aides) qui conduisent à la **désimperméabilisation de 95,8 hectares** (24% de l'objectif fixé au terme du programme de l'agence de l'eau de 400 hectares).

Parmi ces 163 opérations, **69** sont aidées dans le cadre de l'appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie », qui vise une meilleure gestion de l'eau de pluie au sein des établissements scolaires, par déconnexion de ces eaux des réseaux d'assainissement et infiltration au niveau des cours d'écoles dans des zones qui seront désimperméabilisées et végétalisées. **7,7 M€ d'aides** ont ainsi été attribués à **165 établissements scolaires** : 0,7 M€ d'aides pour des études sur 93 sites et 7 M€ d'aides pour des travaux sur 72 sites et qui contribueront à la **désimperméabilisation de 10,8 hectares** de cours d'écoles.

Les **85 autres hectares** sont désimperméabilisés dans le cadre de travaux de requalification d'espaces publics : aménagement de voiries, parkings, places, parcs urbains, zones d'activités économiques, bâtiments municipaux, lotissements...).

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)**

*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

#### **CONTACTS PRESSE**

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)